

Sensibilisation des usagers des chemins et valorisation des sentiers avec le Parc naturel régional du Massif des Bauges

La randonnée est l'un des moyens les plus universels pour profiter du patrimoine naturel, culturel et paysager d'un territoire de montagne tel que le Massif des Bauges. C'est la raison pour laquelle le Parc promeut cette activité et prend en gestion plus de 450 kms de sentiers de promenade et de randonnée, anciens chemins ruraux, permettant de parcourir les paysages du massif des Bauges.

Accompagné du chef d'équipe sentier, il s'agit de participer à l'amélioration de cette offre à la fois en intervenant sur le terrain pour sensibiliser les usagers des sentiers du Parc, mais aussi en participant au maintien de l'infrastructure de randonnée et d'accueil.

Objectifs citoyens

Dans le cadre de la charte du Parc, projet de développement durable du territoire, le volontaire contribuera :

- A éveiller le regard des publics de promeneurs et de randonneurs à la **protection de la biodiversité**, et aux milieux naturels : forêts, alpages, zones humides ...
- A la **conciliation entre usages** récréatifs et productifs dans l'espace rural (agriculture, forêt ...) en organisant des temps permettant de renforcer convivialité et partage de l'espace.
- A l'entretien et à la valorisation du réseau **des chemins ruraux, véritable patrimoine des communes** de montagne, dont la fréquentation est un gage de pérennité.

Actions au quotidien

- La mission consiste principalement en des actions de maraudage sur le réseau de sentiers GR, GRP, PR et sentiers thématiques géré par le Parc.

En fonction de la fréquentation des sentiers et des sites de pleine nature du massif, les volontaires sont quotidiennement amenés à aller vers les publics de marcheurs. Ils contribuent à les orienter, les renseigner et les sensibiliser à la biodiversité et au partage de l'espace. Ils s'appuient en particulier sur les outils de la campagne de communication « La montagne ... Respect ! ».

- **A l'occasion de ces actions de maraudage, ils contribuent au diagnostic de l'état du réseau de sentiers.**

Le volontaire aura aussi l'occasion lors de sa mission de découvrir et de s'essayer s'il le souhaite aux autres métiers, très variés, existant au sein de l'équipe du parc (éducation à l'environnement, mobilité, suivi naturaliste, transition énergétique et climatique, inventaire du patrimoine ...).

Le Parc proposera un parcours de formation initiale et en continu permettant d'acquérir les connaissances nécessaires sur le territoire et ses acteurs.

Formations obligatoires

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil : conférence, débat...).

Tutorat et accompagnement

Le volontaire est accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission : le responsable de l'équipe sentiers. Le tuteur aide le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

Permis de conduire recommandé. Flexibilité hebdomadaire possible sur la durée de la mission : 24 h par semaine répartis sur 4 ou 3 jours.

Mission prévue du 15 Juin au 15 Novembre 2024.

Contact : Olivier Treille - o.treille@parcdesbauges.com - 07 71 08 64 09